



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision numérique terrestre

Question écrite n° 82619

Texte de la question

M. Gilles Artigues attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les abonnés à la télévision par câble, via l'opérateur NC Numéricable qui souhaiteraient recevoir les nouvelles chaînes de la TNT gratuite. Il semblerait que cela soit impossible sans souscrire la location d'un décodeur spécial TNT via le câble, et ce bien entendu, moyennant finance. Ce qui revient à dire qu'ils devraient payer pour recevoir une prestation gratuite. Il le remercie de bien vouloir lui préciser les dispositions qu'il entend prendre afin que tous les téléspectateurs français soient placés sur un pied d'égalité.

Données clés

Auteur : [M. Gilles Artigues](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82619

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 janvier 2006, page 21